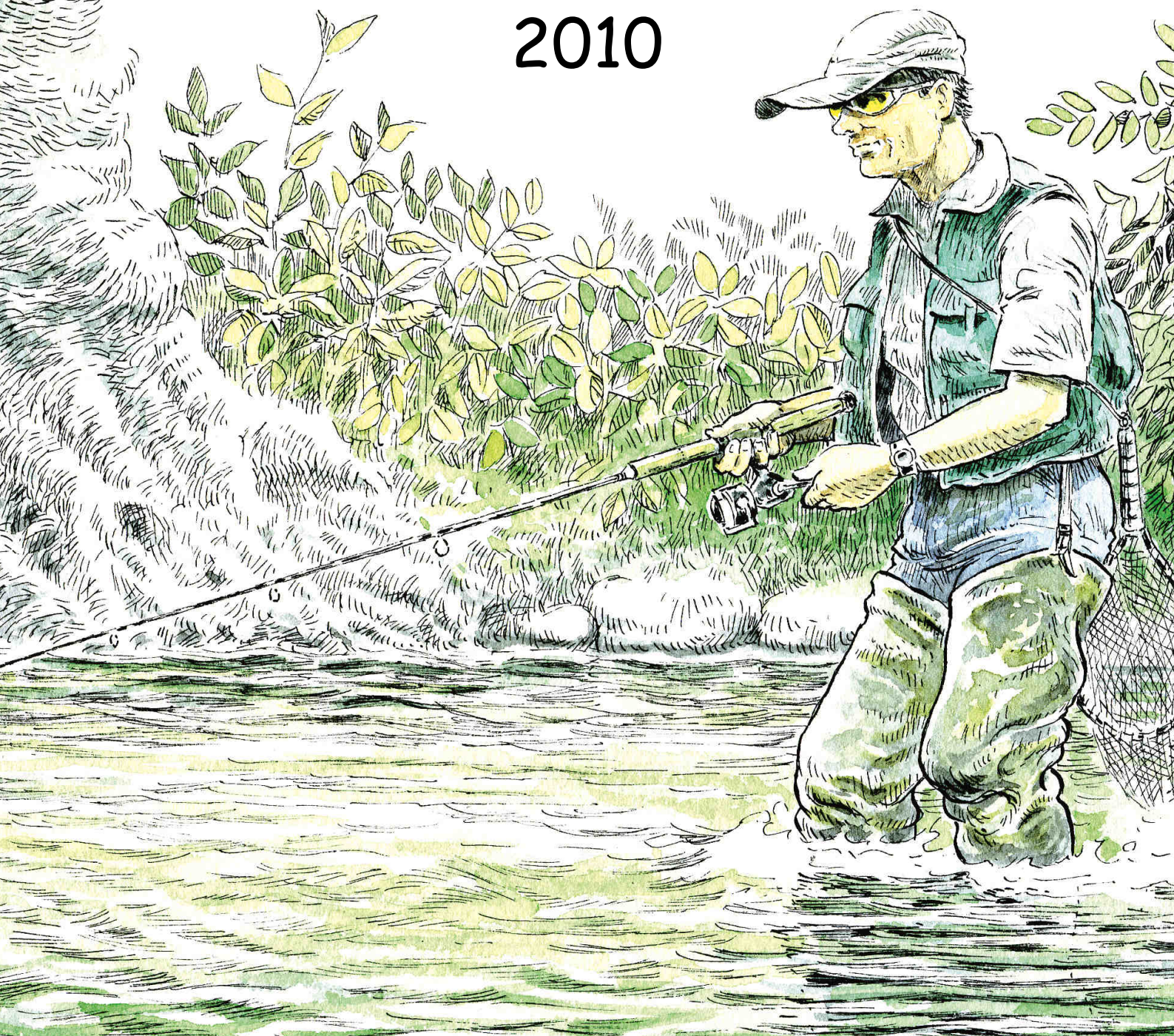


Rapport d'Activités 2010



Le Mot du Président

L'année 2010 a été active et studieuse pour la Fédération :

- ↔ Interventions diverses concernant les travaux en plans d'eau ou rivières ;
- ↔ Participation à la mise en place de Carpodromes ;
- ↔ Visites sur le terrain lors des concours organisés par les AAPPMA, participation aux Assemblées Générales ;
- ↔ Suivi des travaux dans le cadre des différents Contrats de Rivières du Département,
- ↔ Réunions diverses, notamment avec le Conseil Général de Saône-et-Loire et le Conseil Régional de Bourgogne, pour défendre nos rivières et nos parcours de pêche.

...

La gestion des cartes de pêche 2010 a été intensifiée par l'apparition de quelques nouveautés : carte journalière, carte interfédérale EHGO, vente des cartes de pêche par internet...

Le Conseil d'Administration a pris ses marques, et les Assemblées Générales de Bassins lui ont permis d'être plus proche des AAPPMA.

Le travail continuera sur 2011 !!...

Bonne saison de pêche à tous.

G. GUYONNET

SOMMAIRE

ACTIVITÉ FÉDÉRALE.....	4
ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2007	11
GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO.....	12
VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET	13
SYNTHESE DES ALEVINAGES	15
PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION.....	16
Procès verbaux de constatation pour pollution des eaux superficielles.....	16
Procès verbaux de constatation pour travaux en cours d'eau	18
ACTIVITE DE LA GARDERIE FEDERALE.....	20
PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS.....	21
TRANSACTIONS AUX PROCÈS-VERBAUX.....	21
ACTIVITÉ TECHNIQUE DES CHARGÉS D'ÉTUDES	22
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	22
LES TRAVAUX EN RIVIERE	28
COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES.....	29
DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, REPONSE BUREAU ETUDE, CONSULTATIONS DIVERSES	32
RAPPORT FINANCIER.....	34
FÉDÉRATION	35
Bilan	35
Compte de Résultat	37
CAISSE DE COMPENSATION	39
Bilan	39
Compte de Résultat	41
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	43
PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION	44
ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE.....	45

ACTIVITÉ FÉDÉRALE

Mercredi 6 Janvier : Mairie de Cluny, Contrat de rivière Grosne « milieux naturels et inondations » représenté par R. Chassignol.

Jeudi 7 Janvier : Bureau Fédéral,
Rendez vous avec l'AAPPMA de St Yan,
Réunion de concertation concernant le barrage de St Andoche à Autun, représenté par J. Maupoux,
17h : Vœux du Préfet.

Lundi 11 Janvier au Vendredi 15 Janvier : Bureau Fédéral.

Mercredi 20 Janvier : Bureau Fédéral,
Autun : Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de l'Arroux (SINETA), Comité de Pilotage Arroux-Mesvrin-Drée, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 21 Janvier : Besançon : Réunion Syndical EPTB Saône-Doubs,
St Brisson : Comité de Pilotage, contrat territorial du Morvan, représenté par R. Chassignol,
16h30 : Rendez vous à la mairie d'Ormes avec M. Pichet concernant la location de l'Etang Neuf.

Vendredi 22 Janvier : Montceau les Mines : Comité de pilotage – Contrat Restauration Entretien du SIEAB (Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince), accompagné de R. Chassignol.

Dimanche 24 Janvier : Gueugnon : Assemblée Générale,
Montceau les Mines : Assemblée Générale.

Lundi 25 Janvier : Bureau Fédéral,
Conseil Général : Contrat de Vallée Inondable de la Saône, Comité de Pilotage Technique accompagné de J. Maupoux.

Mardi 26 Janvier : Autun : Organisation Assemblée Générale Statutaire du 6 Mars.

Vendredi 29 Janvier : Bureau Fédéral,
Paray le Monial : Contrat Restauration Entretien Bourbince-Oudrache, Réflexion seuil de Paray le Monial, représenté par R. Chassignol,
Blanzay : Inauguration Salon de la Pêche.

Mercredi 3 Février : Mairie de la Truchère avec l'AAPPMA de Rancy concernant une rampe handicapée accompagné de J. Maupoux,
La Chapelle St Sauveur : Comité de Pilotage de la Basse Vallée du Doubs représenté par D. Pageaux.

Jeudi 4 Février : Bureau Fédéral,
Rendez vous avec C. Large : visite de la frayère à Brochet et parcours de Gueugnon, accompagné de J. Maupoux et A. Mercier.

Vendredi 5 Février : Sous Préfecture de Charolles : Réunion PCB Canal de Roanne à Digoin,
Départ du Préfet.

Vendredi 5 et Samedi 6 Février : Réunion de Personnels de la FNPF, Paris, J. Maupoux, R. Chassignol, V. Petit et T. Buy.

Samedi 6 Février : Ormes : Assemblée Générale.

Dimanche 7 Février : Pontanevaux : Assemblée Générale.

Lundi 8 Février : Chalon : Signature Convention EPTB/URBFC.

Mardi 9 Février : Bureau Fédéral,
Rendez vous avec Mme NOVAT, Directrice Départementale des Territoires de S & L.

Mercredi 10 Février : Bureau Fédéral,
Rendez vous avec l'AAPPMA de Montchanin concernant un plan d'eau.

Jeudi 11 Février : 9h : Rendez vous avec M. Pagnier à l'étang de Beauchamp,
11h : Autun : Rendez vous avec l'AAPPMA locale concernant le Barrage de St Andoche, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 12 Février : Bureau Fédéral,
Réunion d'échange avec la chambre d'agriculture de S & L.

Lundi 15 Février : Bureau Fédéral,
Cabinet comptable KPMG, Vérification des Comptes.

Mardi 16 Février : Bureau Fédéral,
Montceau les Mines : Communauté Urbaine Creusot-Montceau, représenté par A. Fourrier,
Natura 2000 : Doubs préparation travaux 2010 représenté par R. Chassignol,
Cabinet comptable KPMG, Vérification des Comptes.

Mercredi 17 Février : Bureau Fédéral,
Cabinet comptable KPMG, Vérification des Comptes.

Vendredi 19 Février : Commission des Finances et Conseil d'Administration.

Samedi 20 Février : Assemblée Générale CD71 à la Fédération.

Dimanche 21 Février : Mâcon : Assemblée Générale de la Parfaite.

Mardi 23 Février : Rendez vous avec M. Bretin, Président des Pêcheurs Professionnels.

Mercredi 24 Février : Conseil de Développement Durable – Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Fourrier.

Jeudi 25 et Vendredi 26 Février : Bureau Fédéral,
Contrôle ABG Audit.

Dimanche 28 Février : Assemblée Générale Fédération de Côte d'Or.

Samedi 6 Mars : Assemblée Générale Statutaire à AUTUN.

Lundi 8 Mars : Réunion URBFC à Dijon.

Mardi 9 Mars : Visite du plan d'eau du Breuil.

Jeudi 11 Mars : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Mardi 16 et Mercredi 17 Mars : Conseil d'Administration de la FNPF, Paris.

Vendredi 19 Mars : Formation Trésorier, assurée par V. Petit.

Mardi 23 Mars : Bureau Fédéral,
Assemblée Générale Extraordinaire AAPPMA d'Ecuisses.

Mercredi 24 Mars : Commission Cormorans avec M. Raymond, Président Association Départementale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ADCGE).

Jeudi 25 Mars : Départ de Madame Lecaillon à la Préfecture.

Vendredi 26 Mars au Dimanche 28 Mars : Assemblée Générale de l'EHGO à Dijon.

Mardi 30 Mars : Contrat de Vallée Inondable de la Saône à Dijon, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 1^{er} Avril : Porte Ouverte de la Fédération.

Mercredi 7 Avril : Bureau Fédéral,
Rendez vous à la mairie de St Usuge concernant l'aménagement d'une frayère à brochet, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 8 Avril : Réunion du Personnel.

Samedi 10 Avril : Assemblée Générale Association Départementale des Chasseurs aux Gibiers d'Eau (ADCGE) à Montchanin, représenté par J-L. Volet.

Mercredi 14 Avril : Formation URBFC – Kit Informatique à Dijon (A. Mercier, J. Maupoux et V. Petit).

Jeudi 15 Avril : Réunion EPAVAL – Signalétique Voie Bleue, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 16 et Samedi 17 Avril : Assemblée Générale URBFC à Champagnole (39).

Mercredi 21 Avril : Contrat de Rivière Seille – Comité de Rivière à Brery (39) représenté par J. Maupoux, Réunion Comité de Rivière du Mâconnais à Viré accompagné de J. Maupoux.

Samedi 24 Avril : Concours de Pêche au Breuil.

Dimanche 25 Avril : Réception des travaux, rampe de mise à l'eau à Simandre, Concours de Pêche au Breuil.

Jeudi 29 Avril : Contrat de Rivière du Chalonnais à St Rémy, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 30 Avril : Rendez Vous avec l'AAPPMA de St Yan, Communauté Urbaine Creusot-Montceau : Comité de Pilotage Ressources Nord et Comité de Pilotage lac de la Sorme à Montceau, représenté par A. Mercier et A. Fourrier.

Dimanche 2 Mai : Concours de Pêche à Montchanin.

Lundi 3 Mai : Bureau Fédéral.

Mardi 4 et Mercredi 5 Mai : Conseil d'Administration FNPF à Paris.

Jeudi 6 Mai : Réception des travaux sur le Doubs, à Lays sur le Doubs et à Fretterans, Natura 2000.

Mercredi 12 Mai : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA d'Autun, accompagné de J. Maupoux, Rendez vous avec l'entreprise Gidi suite à Pollution bief de Crissey, accompagné de J. Maupoux.

Mardi 18 Mai : Bureau Fédéral, Contrat de Vallée Inondable de la Saône à Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 19 Mai : Rendez vous avec M. Juillard, Rédacteur en chef du magazine Carpe Passion.

Jeudi 20 Mai : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA de Romenay.

Vendredi 21 Mai : Conseil Général : Inauguration exposition sur la Biodiversité.

Mardi 25 Mai : Bureau Fédéral, Réunion Contrat Territorial Arroux à Autun, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 26 Mai : Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB), projet observatoire qualité cours d'eau bassin versant de la Bourbince, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 28 Mai : Natura 2000 – Basse vallée du Doubs et Milieux Associés à Pierre de Bresse, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 4 Juin : Comité de Bassin Rhône Méditerranée – Bureau Elargi à Lyon.

Samedi 5 Juin : Concours de Pêche à St Germain du Plain, Enduro carpe à Verdun sur le Doubs.

Dimanche 6 Juin : Concours de Pêche à Gueugnon, Journée de la Pêche à Perrecy les Forges et Safari Silures à Mâcon.

Mardi 8 Juin : Rencontre à la Truchère avec M. Volet, Président des Pêcheurs amateurs aux engins, M. Poncet de VNF et J. Chatot (Moulin de Branges).

Mercredi 9 Juin : Rendez vous avec M. Desvignes, Président de l'AAPPMA de Salornay sur Guye, Rendez vous avec F. Segura de la Direction Départementale des Territoires.

Jeudi 10 Juin : Rendez vous avec le Maire d'Autun, accompagné de J. Maupoux, concernant le règlement du plan d'eau du Vallon, le Barrage de St Andoche sur l'Arroux et sur la mise en place d'un plan d'eau spécifique de la pêche à la Mouche, Conseil de Développement Durable de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Vendredi 11 Juin : Bureau Fédéral,
Fête de l'AAPPMA de Blanzay, remise de prix.

Samedi 12 Juin au Lundi 14 Juin : Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Congrès de la FNPF accompagné de C. Large.

Jeudi 17 Juin : Comité Syndical EPTB Saône et Doubs à Montbéliard (25).

Vendredi 18 Juin : Rendez vous avec VNF Montceau concernant la vidange de Torcy Vieux.

Dimanche 20 Juin : Concours Fédéral à Bourbon Lancy.

Mardi 22 Juin : rendez vous avec M. Verjat, amplitude informatique.

Mercredi 23 Juin : Contrat de rivière Mâconnais à Prissé concernant la dynamique alluviale, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 25 Juin : Mission Inter-Service de l'Eau (MISE), réunion procédure de révision pour le classement des cours d'eau à Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Samedi 26 Juin : Concours Enfants « La Parfaite » à Mâcon.

Dimanche 27 Juin : Concours à Montchanin,
Concours Club-Mouche à Mâcon.

Lundi 28 Juin : Bureau Fédéral,
KPMG, vérification des comptes,
Conseil Général, Débat Gestion de l'eau à Gueugnon, représenté par C. Large.

Mardi 29 Juin : Contrat de rivière Grosne, Commission de qualité des eaux à Cluny, représenté par R. Chassignol,
Contrat de rivière Mâconnais à l'EPTB Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 30 Juin : Rendez vous avec un représentant de Coopé-Poisson.
Contrat de rivière Mâconnais : Milieux Naturels à la Fédération.

Jeudi 1^{er} Juillet : Réunion Garderie concernant le planning des Pêches électriques,
Rendez vous avec M. Marcaire, Expert Comptable KPMG.

Vendredi 2 Juillet : Conseil d'Administration.

Mardi 6 Juillet : Contrat de Rivière Seille, Commission Thématique à Pirrajoux (01), représenté par J. Maupoux.

Mercredi 7 Juillet : Visite de l'Ecole de pêche de Gueugnon à la Fédération.

Jeudi 8 Juillet : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), représenté par J-Y. Gueneguez,
Contrat de Rivière Grosne, Commission Thématique « Milieux naturels et inondations », représenté par R. Chassignol,
Réunion Ville du Creusot, suite à un Procès Verbal de Constatation établi par l'ONEMA, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 15 Juillet : Inauguration « Aux Poissons Rouges » à Torcy.

Samedi 17 Juillet : Concours de pêche, Marathon Poissons Chat à Paray le Monial.

Dimanche 18 Juillet : Concours individuel, 1^{ère} division à Chalon sur Saône.

Mardi 20 Juillet : Rendez vous avec M. Massa, Assurances AXA,
Pêche électrique du Canal de Roanne à Digoin pour la recherche des PCB.

Mercredi 21 Juillet : Concours de pêche à Gueugnon.

Lundi 26 Juillet : Rendez vous avec M. Godard, bilan informatique-Contrat de maintenance.

Mercredi 28 Juillet : Visite frayère Bourbince avec le Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB), représenté par R. Chassignol.

Lundi 2 Août : Visite Etang de Torcy Vieux à Torcy (Pêche Etang).

Mardi 3 Août : Rendez vous avec le Pays Chalonnais, pour projet poste handipêche sur la Grosne à Sennecé le Grand, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 5 Août : Visite Etang de Torcy Vieux, fin de la Pêche, à Torcy.

Samedi 7 Août : Remise trophées Open Carp' Alliance à Chalon sur Saône.

Dimanche 15 Août : Concours à Chagny.

Mercredi 18 Août : Visite Ecole de Pêche à Torcy,
Visite Etang des Cloix à Autun.

Dimanche 22 Août : Concours de pêche à Toulon sur Arroux

Mardi 24 Août : Rendez vous avec le Président et le Secrétaire de l'AAPPMA du Breuil.

Dimanche 29 Août : Concours de pêche, championnat de France à Montceau les Mines,
Concours de pêche à St Leger sur Dheune.

Lundi 30 Août : Rendez vous avec M. Gury de l'école de pêche de Chalon sur Saône.

Jeudi 2 Septembre : Réunion de garderie,
Réunion Aménagements de la Mouge à Azé, représenté par J. Maupoux.

Samedi 4 Septembre : Remise de prix concours à Blanzay.

Dimanche 5 Septembre : Concours de pêche à Mâcon.

Jeudi 9 Septembre : Rendez vous avec M. Marcaire, Expert Comptable pour préparation Réunion « Définir un Plan Comptable pour les AAPPMA »,
Rendez vous avec le Maire de Gueugnon concernant le futur Carpodrome.

Vendredi 10 Septembre : Réunion Commission des Finances + Trésoriers + M. Marcaire : « Définir un Plan comptable pour les AAPPMA »,
Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) : Réunion classement des cours d'eau à la DDT de Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Samedi 11 Septembre : Assemblée Générale Extraordinaire de l'EHGO à Paris.

Lundi 13 Septembre : Pays Chalonnais, pontons handicapés à Sennecé le Grand, représenté par J. Maupoux.

Mardi 14 Septembre : Visite Vidange Torcy Vieux (2^{ème} pêche).

Mardi 21 Septembre : Conseil Général, DRI Louhans : Réunion Travaux pont Mervans à St Germain du Bois, représenté par D. Pageaux,
Syndicat mixte Aménagement Grosne : visite vannage Lalheue, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 23 Septembre : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques),
Contrat de rivière Grosne, Présentation Etude piscicole de la Grosne par R. Chassignol, accompagné de J. Maupoux et T. Breton.

Vendredi 24 Septembre : Rendez vous Chambre de Commerce et d'Industrie.

Lundi 27 Septembre : Conseil Régional, réunion Gestion des Canaux à Dijon,
EPTB, Comité de pilotage Platis de Saône, représenté par E. Large.

Mercredi 29 Septembre : Syndicat Mixte Grosne, Comité Syndical à Lalheue.

Jeudi 30 Septembre : Assemblée Générale de Bassin : Bourbince - Dheune.

Vendredi 1^{er} Octobre : Assemblée Générale de Bassin : Arconce – Arroux – Loire – Sornin.

Samedi 2 Octobre : Assemblée Générale de Bassin : Seille – Saône – Doubs – Grosne.

Dimanche 3 Octobre : Finale de la Coupe Fédérale à Mâcon.

Mardi 5 Octobre : Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB) - réunion institutive Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arroux à Autun, représenté par C. Large.

Dimanche 10 Octobre : Concours de pêche à Louhans, Marathon Carnassiers.

Lundi 11 Octobre : Conseil Général, Groupe de Travail Trame Verte – Bleue, à Mâcon.

Mardi 12 Octobre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Marmagne sur le Terrain.

Mardi 12 et Mercredi 13 Octobre : Journées Nationales d'Echanges Techniques FNPF à Lille, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 14 Octobre : Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB) à Montceau les Mines : Préparation pour protocole et financement participation au réseau de suivi Bourbince, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 15 Octobre : Rendez vous avec M. Marcaire et M. Belut pour établir un plan comptable uniformisé pour les AAPPMA.

Dimanche 17 Octobre : Challenge Sempeski à Montceau les Mines.

Lundi 18 Octobre : Rendez vous avec M. Massa, AXA Assurances,
Rendez vous Entreprise Théméroil – Préparation pêche électrique suite à PCB.

Mardi 19 Octobre : Rendez vous avec l'Imprimerie Monterrat, devis pour cartes de pêche.

Jeudi 21 Octobre : Réunion Campagne Cormorans 2010 – 2011 à la DDT à Mâcon, en présence de M. Volet, M. Desvignes et M. Pageaux,
Rendez vous avec M. Bretin, Président des Pêcheurs Professionnels.

Vendredi 22 Octobre : Formation et Mise à disposition des Kits Informatique aux AAPPMA ayant signées la Convention.

Samedi 23 et Dimanche 24 Octobre : Finale Sensas + ACPS.

Lundi 25 Octobre : Rendez vous à la mairie de la Grande Verrière : Parcours de pêche à la Mouche.

Mercredi 27 Octobre : Contrat de rivière Grosne : Commission « Communication » à Cluny, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 28 Octobre : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Vendredi 29 Octobre : Pêche de l'Etang des Moines à Paray le Monial.

Jeudi 4 Novembre : Commission Locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arroux-Bourbince à Autun, représenté par C. Large.

Vendredi 5 Novembre : Remise des prix HandiPêche à Blanzay.

Samedi 6 Novembre : Etang des Champs des pierres à Toulon sur Arroux, visite pour le bornage de la propriété Fédérale, A. Mercier et C. Large.

Mardi 9 Novembre : Comité de Vallée Inondable Saône à Pagny le Château (21), représenté par J. Maupoux,
Visite de terrain avec l'ONEMA pour le projet d'extension d'un centre Leclerc au Breuil, représenté par R. Chassignol,
Conseil de Développement durable à Montceau, représenté par A. Fourier.

Mercredi 10 Novembre : Rendez vous avec l'imprimerie Monterrat pour mettre en place le lancement des cartes 2011.

Vendredi 12 Novembre : Visite sur le terrain de la pêche du Canal à Ecuisses,
Visite de l'étang de Beauchamp, Rendez vous avec M. Pagnier.

Dimanche 14 Novembre : Concours de pêche à Mâcon.

Mardi 16 Novembre : Commission Locale concernant l'extension de carrière sur la commune d'Igé.

Mercredi 17 et Jeudi 18 Novembre : Conseil d'Administration de la FNPF à Paris.

Dimanche 21 Novembre : Assemblée Générale de Crêches sur Saône.

Lundi 22 Novembre : Pêche de l'Etang de Beauchamp.

Mardi 23 Novembre : Réunion à la DDT en présence du Sous Préfet de Louhans concernant le Parc National du Doubs, accompagné de R. Chassignol.

Mercredi 24 Novembre : Rendez vous avec le Crédit Agricole pour leur publicité sur le guide de pêche 2011.

Mardi 23 et Mercredi 24 Novembre : KPMG – Expert comptable, Préparation du Budget.

Jeudi 25 Novembre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Perrecy les Forges,
Rendez vous à la mairie du Breuil concernant l'Etang du Breuil.

Dimanche 28 Novembre : Assemblée Générale des pêcheurs amateurs aux engins à Sornay

Lundi 29 Novembre : Rendez vous avec l'AAPPMA de St Maurice de Satonnay,
Lancement campagne réduction des déchets du Conseil Général.

Mardi 30 Novembre : Commission Milieux Naturels, Contrat de rivière du Mâconnais à la Fédération, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 1^{er} Décembre : Réunion du personnel technique et de la garderie,
Commission Garderie.

Jeudi 2 Décembre : Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de l'Arroux (SINETA), représenté par J. Maupoux.

Vendredi 3 Décembre : Commission des Finances,
Commission Locale de l'Eau du Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arroux à Montceau les Mines, organisé par le SIEAB (Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince), représenté par J. Maupoux.

Lundi 6 Décembre : Conseil d'Administration.

Mardi 7 Décembre : Rendez vous avec M. Léger d'Autun, animateur, guide de pêche.

Mercredi 8 Décembre : Rendez vous avec M. Houdement, Président de l'AAPPMA de St Léger sur Dheune, accompagné de R. Chassignol,
Réunion d'information sur les plantes envahissantes de la Loire à Digoin – Conservatoire des sites de l'Allier, représenté par J. Maupoux et A. Vaunaize.

Jeudi 9 Décembre : Visite de terrain, Pêche du Plan d'eau du Golf à Montchanin,
Déversement de carpe dans le Carpodrome de Gueugnon.

Samedi 11 Décembre : Assemblée Générale « Moucheurs » au Creusot.

Dimanche 12 Décembre : Assemblée Générale de Sainte Croix.

Jeudi 16 Décembre : Conseil Général : Commission Technique, Etang de Pontoux, accompagné de R. Chassignol et D. Pageaux.

Vendredi 17 Décembre : Rendez vous au centre Leclerc du Breuil, projet d'extension, accompagné de R. Chassignol.

Mardi 21 Décembre : Contrat de rivière Grosne : Commission Thématique Milieux Naturels et Inondation à Cluny, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 24 Décembre au Lundi 3 Janvier 2011 : Fermeture annuelle de la Fédération.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2007

Années	Vignettes CPMA						Vignette EHGO	Cotisations						
	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA Vacances	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Vacances	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2007	26 075	240	2 889	1 160			5 740	25 700	2 869	1 388	4 170	1 201	25 507	
2008	23 821	227	2 584	1 211		1 478	6 241	24 486	2 565	1 518	4 162	1 331	24 293	
Variation	-2 254	-13	-305	51			501	-1 214	-304	130	-8	130	-1 214	
2007/2008	-8,64%	-5,42%	-10,56%	4,40%			8,73%	-4,72%	-10,60%	9,37%	-0,19%	10,82%	-4,76%	
2009	22 461	209	2 495	1 358		1 504	6 052	23 065	2 420	1 501	3 908	1 583	22 742	
Variation	-1 360	-18	-89	147		26	-189	-1 421	-145	-17	-254	252	-1 551	
2008/2009	-5,71%	-7,93%	-3,44	12,14%		1,76%	-3,03%	-5,80%	-5,65%	-1,12%	-6,10%	18,93%	-5,83%	
2010	21 182	194	2 749	1 261	2 197	1 524	6 804	21 991	2 753	1 523	4 088	1 495	21 815	2 250
Variation	-1 279	-15	254	-97		20	752	-1 074	333	22	180	-88	-927	
2009/2010	-5,69%	-7,18%	10,18%	-7,14%		1,33%	12,43%	-4,66%	13,76%	1,47%	4,61%	-5,56%	-4,64%	

Concernant les résultats de l'année 2010 :

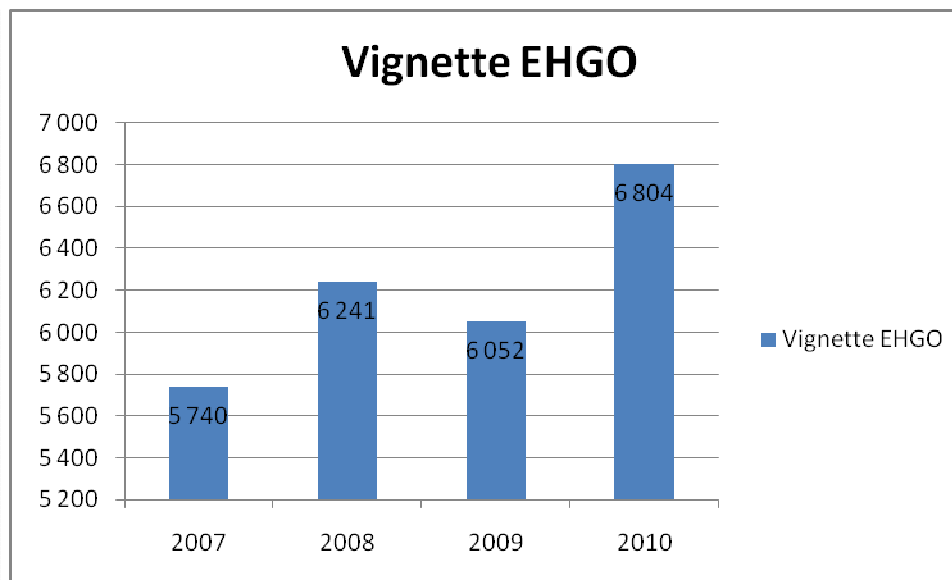
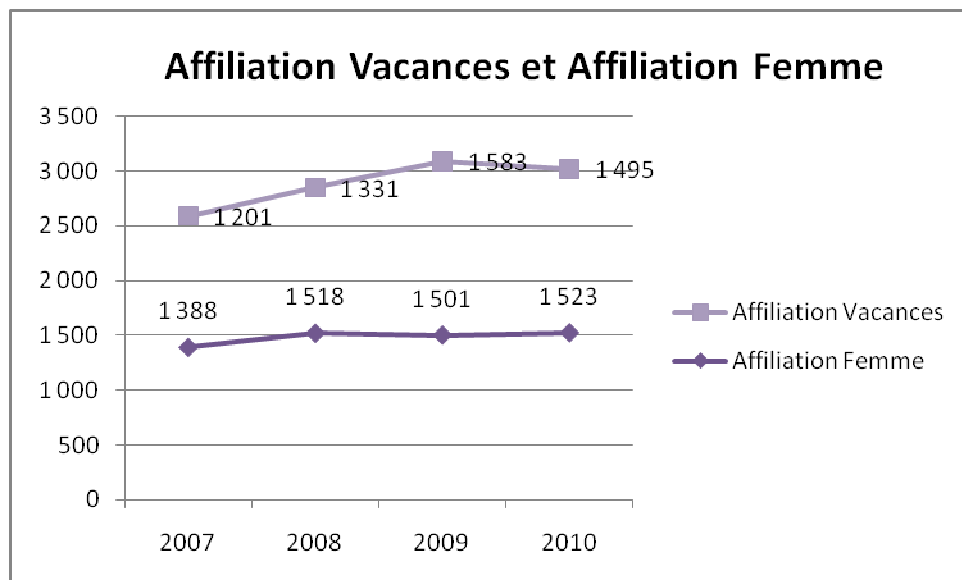
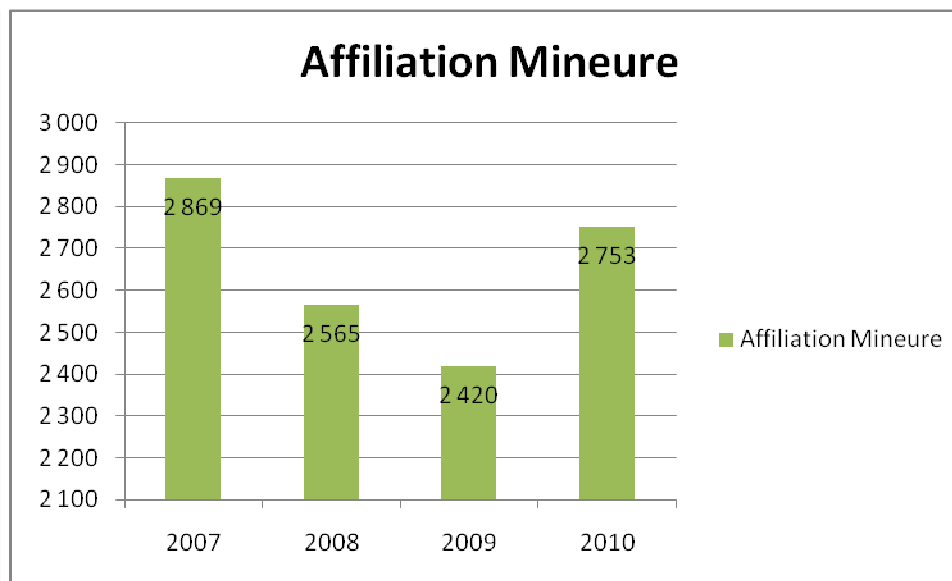
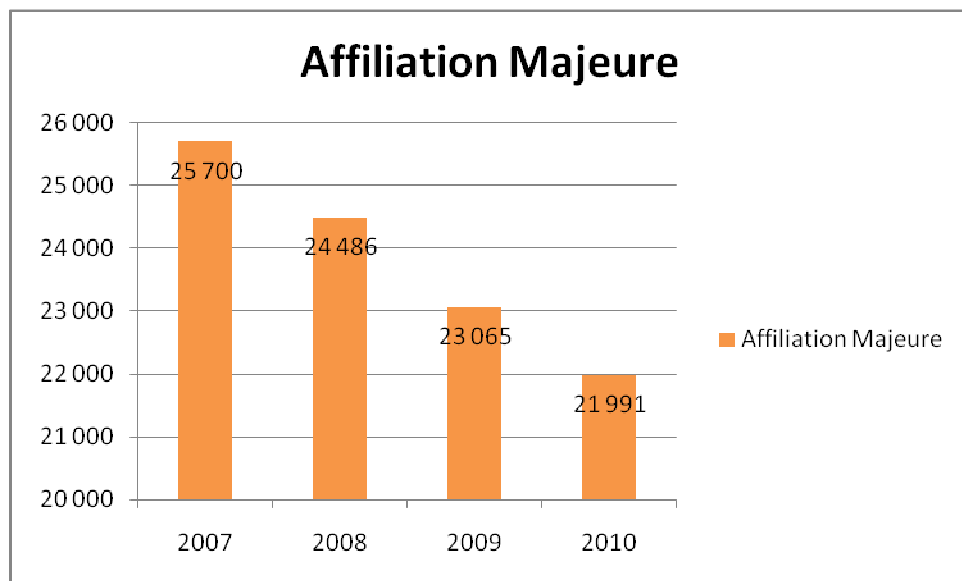
CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeure apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeure intégrées à la Carte Interfédérale EHGO

Affiliation Majeure : sont comprises les Cotisations d'affiliation Majeure Carte Fédérale + Cotisations d'affiliation Majeure Carte Interfédérale EHGO

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (25€)

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes pour l'année 2010

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO

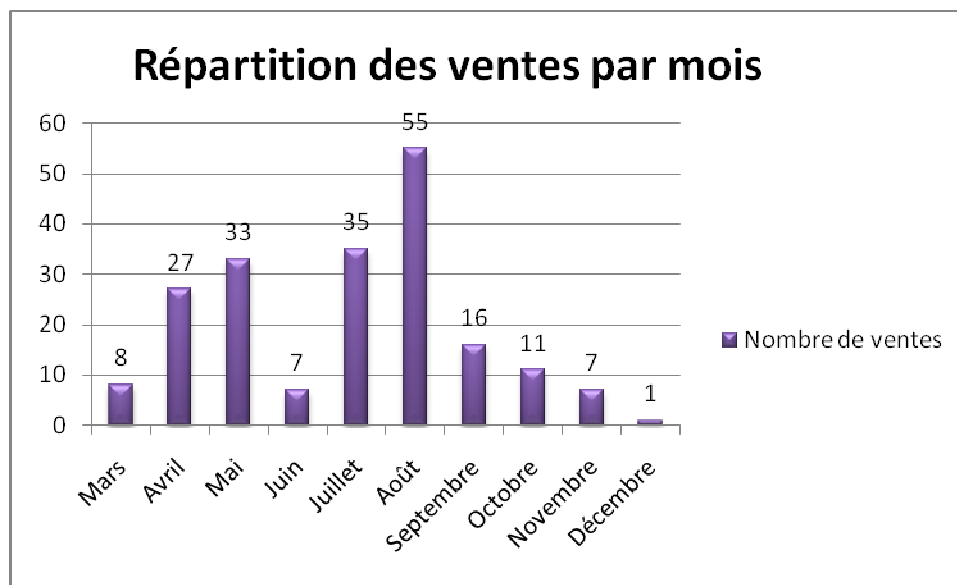


VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

(Site de l'EHGO)

Bilan de la 1^{ère} année des ventes en ligne mise en place le 1^{er} Mars 2010

Nombre total de cartes Vendues : 200



Nombre d'Adhérents : 181

15 adhérents ont acheté plusieurs cartes.

12 en ont acheté 2,

2 en ont acheté 3,

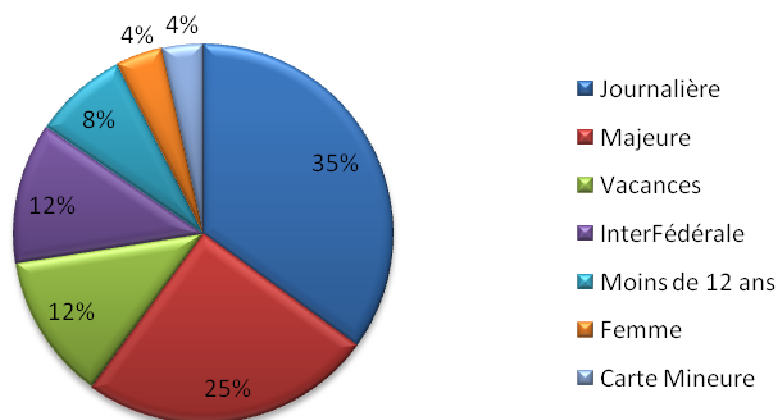
1 en a acheté 4.

48 AAPPMA ont vendues 1 ou plusieurs cartes sur internet.

Répartition des ventes par type de carte :

	Majeure	InterFédérale	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances	Journalière
Ventes 2010	50	24	7	16	8	25	70

Répartition des ventes par type de carte



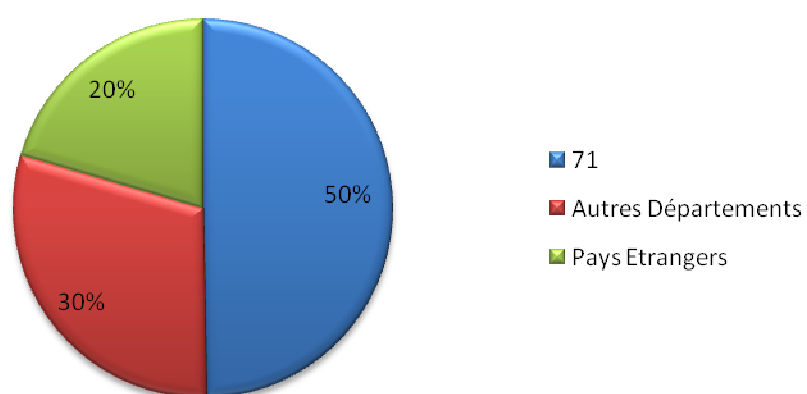
Répartition Géographique des Adhérents

Saône et Loire : 90

Autres Départements : 54

Pays Etrangers : 37

Répartition Géographique des Adhérents



SYNTHESE DES ALEVINAGES

Etat des Alevinages en poissons blancs et carnassiers

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Amour	3		21,00 €
Carpe	10431,5		17 823,99 €
Gardon	9423,65		30 855,50 €
Gardon + Tanche	995		1 990,00 €
Goujon	17		325,10 €
Rotengle	50		237,38 €
Tanche	2319		7 311,00 €
Tout Venant	2000		–
Poissons Blancs	1048		4 359,08 €
Total Blancs	26287,15	0	62 923,04 €
Black-Bass	237		3 939,30 €
Brochet	4513		32 373,90 €
Perche	277		2 220,67 €
Sandre	340		4 585,51 €
Carnassiers Mixtes	50		452,50 €
Total Carnassiers	5417	0	43 571,86 €
Totaux Blancs/Carnassiers	31704,15	0	106 494,90 €

Etat des Alevinages en Truites

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Truite Arc en Ciel	10829		51 074,95 €
Truite Fario	6595		31 991,64 €
Truite	225		–
Truite Golden	20		109,00 €
Truite Fario à Vésicules résorbées		10000	450,00 €
Œufs de Truite		5000	47,50 €
Saumon de Fontaine	31,9		215,33 €
Totaux Truites	17700,9	15000	83 888,42 €

Etats réalisés grâce aux Procès Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 63 AAPPMA

PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION

Les procès verbaux de constatation pour pollution des eaux superficielles ou pour travaux en cours d'eau sont le plus souvent établis par les services de l'ONEMA. Chaque dossier est ensuite étudié par les services de la Fédération afin de décider de la procédure à suivre : pas de suite, proposition de transaction amiable au titre de la partie civile ou poursuite au titre de la partie civile devant un tribunal.

Les travaux sans autorisation sont le plus souvent réalisés par des propriétaires riverains, détenteurs du droit de pêche. Dans ce cas, il est délicat pour la Fédération et les AAPPMA de suivre ce type de dossier, sous peine de perdre le droit de pêche.

Indépendamment de la procédure civile mise en œuvre par la Fédération et les AAPPMA, une procédure pénale peut aussi être engagée par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Cas particuliers des pollutions viticoles sur les cours d'eau du Mâconnais et du Beaujolais : devant le nombre important de pollutions d'origine viticole constatées depuis de nombreuses années dans les cours d'eau du Mâconnais et du Beaujolais, la Fédération a demandé à Thomas Breton, agent de développement, d'effectuer une surveillance importante des ruisseaux de ce secteur en septembre et octobre 2010.

Toutes les pollutions observées dans ce cadre ont été systématiquement dénoncées auprès des services de l'ONEMA et de la Direction Départementale des Territoires, ce qui a permis l'établissement de 4 procès verbaux. A noter que certaines pollutions n'ont pas pu faire l'objet de PV en raison d'une origine difficilement vérifiable.

Un article d'une page entière intitulé « 2010, un mauvais cru pour les cours d'eau du Mâconnais » a été publié à la demande de la Fédération dans le Journal de Saône-et-Loire le 9 octobre 2010 afin de dénoncer ces pollutions.

Procès verbaux de constatation pour pollution des eaux superficielles

1^{er} mars : Exutoire d'un réseau pluvial ayant entraîné par érosion du talus d'une ancienne décharge, le dépôt de déchets ménagers dans le ruisseau des Crouillotes, commune du Creusot.

Impact sur le milieu : le ruisseau a été souillé sur une longueur de 900 m environ par des déchets ménagers en verre et en plastique essentiellement.

Procédure Fédérale :

- 20 mai : courrier adressé à M. le Maire du Creusot demandant un nettoyage du ruisseau, la modification du réseau d'eaux pluviales du Parc Touristique des Combes et la mise en place d'un ouvrage doté de grilles permettant d'empêcher l'entraînement de déchets ménagers vers le cours d'eau.
- 8 juin : réponse nous informant que les travaux demandés seront bien effectués par la commune du Creusot.
- 8 juillet : réunion sur place entre A. Mercier, J. Maupoux, F. Drozdowski et M. Rateau (salarié commune du Creusot) qui a permis de constater la réalisation des travaux demandés.
- 21 juillet : courrier informant M. le Maire du Creusot que la Fédération renonce à se porter partie civile sur ce dossier.

15 mars : Pollution du Bief de Crissey, commune de Crissey, par rejet d'huile dans les eaux libres.

Procédure Fédérale :

- réunion sur place entre G. Guyonnet, J. Maupoux et M. Yannick Boisson, responsable qualité-sécurité-environnement du site industriel GIDI Production.
- proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par l'entreprise GIDI Production.

13 avril : Pollution du ruisseau de Bouhy, commune de St Sernin du Plain, par rejet indéterminé ayant entraîné une mortalité piscicole, auteur des faits inconnu – Origine viticole soupçonnée.

Impact sur le milieu : mortalité de truite fario.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

28 avril : Introduction de poisson en eau douce pouvant provoquer un déséquilibre biologique (perche soleil, poisson-chat) dans le ruisseau « Les Raux », commune de St Martin en Bresse, suite à la vidange d'un plan d'eau.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

19 mai : Pollution du Ruisseau de Bière, commune de Broye par rejet en eau douce de substance nuisible au poisson ou à sa valeur alimentaire à cause de travaux forestiers ayant entraîné une pollution « mécanique » par déversement de matières en suspension.

Impact sur le milieu : colmatage du ruisseau par du sable sur 170 m dans un secteur colonisé par l'écrevisse à pieds blancs et la truite fario.

Procédure Fédérale : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin d'Ussel.

12 juillet : pollution du ruisseau du Pont du Roi par des boues de décantation provenant d'une station de traitement de l'eau potable.

Impact sur le milieu : mortalité piscicole (truite fario, lote de rivière, chabot, ...) sur 3 km de cours d'eau.

Procédure Fédérale :

- suite à plusieurs échanges téléphoniques, VEOLIA Eau propose de réaliser des travaux pour éviter que la pollution ne se reproduise,

- une visite de terrain réalisée le 8 février 2011 avec A. Mercier, J. Maupoux, G. Guyonnet et les responsables du site a permis de constater que VEOLIA EAU a pris toutes les mesures nécessaires pour éviter que la pollution ne se reproduise. A l'issue de cette visite, la Fédération a décidé d'arrêter les poursuites civiles.

20 août : Rejet d'eaux usées domestiques ayant entraîné une mortalité piscicole, cours d'eau de la Genette, commune de La Clayette.

Impact sur le milieu : mortalité de la faune aquatique (truite fario notamment) sur environ 650 m du cours de la Genette.

Procédure Fédérale : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par l'Entreprise VEOLIA de Charlieu.

20 août : pollution du cours d'eau la Genette, commune de La Clayette par rejet d'hydrocarbures, substance nuisible au poisson ou à sa valeur alimentaire.

Impact sur le milieu : pollution de la Genette par des hydrocarbures sur une longueur de 1 km.

Procédure Fédérale : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par l'entreprise SETFORGE à la Clayette.

27 septembre : Pollution des eaux en surface par rejet viticole dans le cours d'eau l'Arlois, commune de Leynes.

Impact sur le milieu : désoxygénation du milieu incompatible avec la vie piscicole – pas de mortalité piscicole observée, la totalité des poissons du secteur étant chaque année victime de fortes pollutions viticoles.

Procédure Fédérale : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par le domaine viticole « Château des Correux ».

1^{er} octobre : Rejets viticoles par l'intermédiaire du réseau pluvial dans le cours d'eau de la Denante, commune de Vergisson.

Impact sur le milieu : désoxygénation du milieu incompatible avec la vie piscicole – pas de mortalité piscicole observée, la totalité des poissons du secteur étant chaque année victime de fortes pollutions viticoles.

Procédure Fédérale : les travaux visant à relier le réseau de collecte des eaux usées de Vergisson avec celui de Mâcon étant en cours de réalisation, la Fédération n'a pas donné de suites.

1^{er} octobre : Rejets viticoles par l'intermédiaire du réseau pluvial dans le cours d'eau le Talenchant, commune de Verzé, auteur des faits inconnu.

Impact sur le milieu : désoxygénation du milieu incompatible avec la vie piscicole – pas de mortalité piscicole observée, la totalité des poissons du secteur ayant déjà été victime d'une forte pollution viticole (de même origine) en 2009.

Procédure Fédérale : *en cours*

- courrier de la Fédération le 13 décembre 2010 demandant à la cave coopérative de Verzé de réaliser un diagnostic du réseau d'eaux pluviales,
- appel téléphonique du directeur de la cave coopérative mi janvier informant la Fédération que la cave était en train de procéder à ce diagnostic et que la Fédération serait invitée à une réunion pour une présentation des résultats et des éventuels travaux à mener.

1^{er} octobre : Pollution de La Mouge, commune d'Azé, par rejet viticole

Impact sur le milieu : désoxygénation du cours d'eau incompatible avec la vie piscicole.

Procédure Fédérale : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par la Cave Coopérative Viticole d'Azé.

Autres procédures :

22 mars : Rapport de constatation établi par Didier Pageaux, agent de Développement concernant la pollution de l'Orbize, commune de Saint Rémy, due au ressuyage d'une plateforme où transitent des camions et des bovins.

Procédure Fédérale : demande de mise aux normes de la plateforme (création d'un lagunage) acceptée par l'Union des Coop. GLOBAL.

Procès verbaux de constatation pour travaux en cours d'eau

4 mars : Recalibrage du cours d'eau la Corne sur 95 m, au lieu-dit « la Guiche », commune de Jully-les-Buxy, sans avoir fait de déclaration d'activité au service départemental.

Impact sur le milieu : artificialisation du milieu néfaste aux peuplements piscicoles.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

16 mars : réalisation d'une protection de berges avec des poteaux électriques (longueur totale 45 m) sur le cours d'eau Le Bézo, commune de St Bonnet de Cray, sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

16 mars : réalisation d'une protection de berges avec un enrochement (longueur 45 m) sur le Ruisseau de la Vielle – commune de Saint-Sernin-du-Plain - sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

25 mars : Activité dans le lit d'un cours d'eau de nature à détruire les frayères, les zones d'alimentation et les zones de croissance des poissons, batraciens et crustacés, cours d'eau la Creuse d'Auxy, commune d'Auxy.

Impact sur le milieu : colmatage complet par du sable et des boues du ruisseau sur 50 m dans un secteur colonisé par le chabot, la truite fario et la lamproie de planer.

Procédure fédération : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile : acceptée par l'Etablissement Denis d'Herbomez à Chatillon sur Seine.

30 mars : Réalisation de travaux (remblais) dans le lit majeur de la Bourbince, d'une surface supérieure à 400 m², commune de Paray le Monial, modifiant le débit du cours d'eau sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

28 avril : Vidange de l'étang de Perrigny (6 ha), ruisseau « les Raux », commune de St Martin en Bresse sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

28 avril : Dérivation du débit du cours d'eau La Grande Noue, commune de La Comelle, remblais de zone humide sur 1160 m² sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

28 avril : Réalisation d'une protection de berges sur le ruisseau des Briles, commune de La Grande Verrière (longueur 47 m) sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

3 mai : Travaux d'enrochement de berges sur le Ruisseau du Rusbis, commune de Saint Vallier, modifiant le débit des eaux ou milieu aquatique sans avoir respecté la prescription de déclaration de l'ouvrage.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

7 mai : Réalisation de protection de berges en enrochement (longueur 55 m) sans détenir de récépissé de déclaration.

Localisation : le Mussy à La Grande Verchère – Commune d'Anglure-sous-Dun

Procédure Fédérale : classement sans suite.

4 juin : Remblais dans le lit majeur du cours d'eau de La Bourbince, commune de Digoin sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

4 juin : passage d'engins forestiers de débardage sur le ruisseau de Villeboeuf, commune de Cussy en Morvan ; activité dans le lit d'un cours d'eau de nature à détruire les frayères, les zones d'alimentation et les zones de croissance des poissons, batraciens et crustacés.

Impact sur le milieu : colmatage complet par le sable et la boue du ruisseau sur un linéaire de 145 m entraînant notamment la destruction de frayères, le comblement des zones de cache et de repos du poisson dans un secteur abritant la truite fario.

Procédure fédération : Proposition de transaction amiable au titre de la partie civile acceptée par l'entreprise FRUYTIER GROUPE au Luxembourg.

29 Juillet : Création de plan d'eau, dérivation de cours d'eau sans détenir de récépissé de déclaration, ruisseau de Repentir, commune de St Aubin en Charollais.

Impact sur le milieu : dégradation de la qualité physico-chimique et biologique du cours d'eau dans un secteur colonisé par l'écrevisse à pieds blancs.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

21 septembre : Extraction de granulats dans le lit mineur et arrêt du débit du cours d'eau la Frette, commune de Saint Cyr, sans détenir de récépissé de déclaration.

Procédure Fédérale : classement sans suite.

ACTIVITE DE LA GARDERIE FEDERALE

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : <i>contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)</i>	144	67	92	145	448
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : <i>sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites</i>	2	0	2	0	4
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : <i>Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.</i>	0	0	5	0	5
ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT : <i>déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie</i>	8	4	6	9	27
PÊCHE SCIENTIFIQUE : <i>Participation avec l'ONEMA</i>	0	0	1	1	2
RUISSEAUX - PEPINIERS : <i>exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.</i>	1	6	3	2	12
SAUVETAGE : <i>pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.</i>	14	7	8	8	37
INVENTAIRE OU SONDAGE : <i>pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.</i>	19	23	16	17	75
ETANGS : <i>vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.</i>	5	36	28	6	75
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : <i>Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...</i>	2	1	5	1	9
ENQUÊTES : <i>à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.</i>	0	1	7	0	8
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : <i>intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.</i>	0	0	3	0	3
TRAVAIL DE BUREAU : <i>rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou chantier.</i>	44	84	42	27	197
FORMATION : <i>donnée ou reçue à l'occasion de stage.</i>	1	3	1	0	5
CONGES ANNUELS (Vacances Légales)	20	23	35	30	108
MALADIE OU ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	91	94	98	94	377
JOURS FERIES	9	8	7	10	34
RECUPERATION	5	8	5	1	19
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès)	0	0	1	14	15

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	Fédéraux	Agents ONCFS	Gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	Nombre total
Pêche sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	4	2	11	2	19
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction		11			11
Pêche dans les eaux de 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	1		2		3
Pêche d'espèce piscicole protégée à une période où sa pêche est interdite		1		1	2
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé			1		1
	5	14	14	3	36

TRANSACTIONS AUX PROCÈS-VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Tribunal	Règlement amiable non proposé	Proposition amiable non réglée : Classement sans suite	Nombre total
Pêche sans faire partie d'une AAPPMA et sans avoir acquitté la CPMA	6		8	5	19
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction	6			5	11
Pêche dans les eaux de 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	1			2	3
Pêche d'espèce piscicole protégée à une période où sa pêche est interdite	1		1		2
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1				1
	15	0	9	12	36

Aux vues de nombreux classement sans suite faute de règlement amiable et d'absence de dépôt au tribunal par la Fédération, les transactions étant faibles ; il a été décidé par le Conseil d'Administration de la Fédération de revoir les montants des transactions amiables nettement à la hausse pour l'année 2011.

ACTIVITÉ TECHNIQUE DES CHARGÉS D'ÉTUDES

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole et astacicole des têtes de bassin de la Grosne

Depuis l'été 2008, la Fédération réalisait une étude piscicole et astacicole pour le compte du Syndicat mixte d'aménagement de la Grosne dans le cadre de la réalisation du contrat de rivière Grosne. L'étude a été achevée dans le courant de l'été 2010.

La phase terrain comprenait la réalisation de 19 pêches électriques, d'une semaine de prospection nocturne, et de plus de 50 kilomètres de prospection à pieds à la recherche des facteurs limitant.

Les résultats simplifiés sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/Etude_piscicole_astacicole_Grosne_ppt.pdf

Dans l'ensemble nous avons pu constater que même sur des bassins relativement préservés, les peuplements de truite fario subissaient un ensemble de perturbations insidieuses. En effet même en l'absence de pollution ou de destruction importante de l'habitat, il subsiste toujours des facteurs limitant (à priori anodins) qui pourtant ont une incidence très forte sur la composition des peuplements piscicoles.

Nous avons ainsi pu dénombrer 232 ouvrages entre le bourg de Saint-Léger-sous-la-Bussière et les zones de sources des trois Grosne (département du Rhône inclus). Ces ouvrages (seuils, buses, radiers de pont...) paraissent souvent sans conséquences. Les pêcheurs les voient même d'un bon œil puisqu'ils oxygènent l'eau en aval immédiat. De plus ils concentrent les poissons sous la chute, ce qui facilite la pêche à la ligne. Néanmoins ils génèrent une grande zone plate ensablée et colmatée en amont qui concentre souvent les chevesnes. De plus ils limitent la libre circulation des espèces piscicoles. Tout le monde pense au besoin des truites de migrer à l'automne pour se reproduire mais beaucoup oublie que lors des étiages sévères ces obstacles empêchent les truites de rejoindre des zones plus favorables et favorisent aussi les mortalités.

Aussi nous avons pu observer que sur les premiers kilomètres de cours d'eau (depuis les sources), les plans d'eau et l'absence totale de ripisylve étaient généralisés, contribuant ainsi aux réchauffements des eaux. La vingtaine de sondes disposées sur le haut bassin de la Grosne a confirmé ces dires puisque nous avons pu constater que dès les sources, les cours d'eau sont trop chauds pour la truite fario (température souvent supérieur à 19°C). Petit à petit, lorsque la ripisylve a été conservée plus en aval, l'eau peut se refroidir, mais la baisse de température est si faible que les conditions restent peu favorables pour la truite fario.

Pour rappel :

- au delà de 18 à 19°C la truite ne s'alimente plus,
- au-delà de 24 à 25°C le seuil léthal est atteint,
- au-delà de températures moyennes journalières de 17 à 18°C, les densités des populations salmonicoles s'effondrent.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée, région Bourgogne, FNPF

AAPPMA concernées : Tramayes, Saint Cécile

Inventaires piscicoles et astacicoles du bassin de la Guye

En complément de l'étude des peuplements piscicoles et astacicoles réalisés sur les têtes de bassin de la Grosne, la Fédération de Pêche a engagé une étude visant à actualiser les inventaires piscicoles de la rivière Guye ; les dernières données disponibles datant de 1999. De même, il était nécessaire de compléter les inventaires astacicoles déjà réalisés sur le bassin de la Guye par l'ONEMA et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA).

Les inventaires ont été réalisés en 2008 et 2009. En 2010, le rapport d'étude a été rédigé. Cette étude a montré que le peuplement piscicole inventorié en 2008 sur les deux stations amont (Cersot et Germagny) est très altéré et s'est nettement dégradé par rapports aux inventaires piscicoles réalisés en 1989 et 1999. Le peuplement piscicole de ces deux stations, qui devrait être composé majoritairement d'espèces de la zone à truite, typiques des eaux fraîches et courantes, comprend désormais de nombreuses espèces limnophiles des eaux chaudes et tolérantes. Cette évolution est indicatrice d'une forte dégradation de la qualité de la Guye dans ce secteur. Sur la station intermédiaire, située à Saint-Martin-la-Patrouille, on observe aussi une dégradation du peuplement piscicole mais qui est plus mesurée. Sur les deux stations aval (à Saily et Cortevaix), les résultats obtenus montrent que le peuplement piscicole est de bonne qualité. On remarque notamment la présence en grand nombre d'espèces indicatrices d'un milieu préservé comme le barbeau fluviatile, la vandoise, le spirilin, le hotu, ... Le peuplement piscicole est relativement stable par rapport aux inventaires précédents.

Les inventaires astacicoles réalisés en 2009 ont permis de compléter les premiers inventaires engagés par la SHNA et l'ONEMA en 2000, 2001 et 2005 dans le bassin de la Guye. Une nouvelle population d'écrevisses à pieds blancs a ainsi pu être identifiée. La situation de cette espèce est préoccupante dans le bassin de la Guye, puisque seules 8 populations très isolées en tête de bassin sont aujourd'hui connues.

Responsables : Julien Maupoux et Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée, région Bourgogne, FNPF

AAPPMA concernées : Salornay-sur-Guye

Rapport consultable sur le site Internet de la Fédération

Suivi piscicole du bassin du Sornin

Depuis l'été 2008, nous réalisons pour le Syndicat mixte du Sornin et ses affluents dans le cadre du contrat de rivière Sornin, un suivi piscicole des principales rivières du bassin.

Ce suivi d'une durée de 5 années (fin prévue en 2012) a pour objectif de vérifier si les actions entreprises pour améliorer la qualité des milieux aquatiques et la qualité de l'eau des rivières du bassin ont une efficacité sur les peuplements de poissons.

Deux premiers rapports d'études ont été rédigés en fin d'été 2009. Ils font le bilan des évolutions des peuplements piscicoles sur le Bassin du Sornin depuis plus de 20 ans.

Ces rapports sont consultables sur notre site internet aux adresses suivantes :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/rapport_v1_suivi08doc.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/rapport_v1_suisisornin08_partie_atlas.pdf

Dans le courant de l'été 2010, le rapport de la deuxième année de suivi a été terminé. Il sera très prochainement en ligne sur notre site internet.

Les pêches électriques d'inventaires ont été entreprises à l'automne 2010 pour la troisième année du suivi, qui sera peut-être malheureusement la dernière. En effet certains de nos financeurs ne souhaitent plus apporter leur soutien à l'opération.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, région Bourgogne

AAPPMA concernées : Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Etude piscicole et astacicole des cours d'eau du Mâconnais

Dans le cadre des études préalables au Contrat des Rivières du Mâconnais, les Fédérations de Saône-et-Loire et du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se sont associées pour réaliser un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et astacicoles des cours d'eau du Mâconnais. Cette étude s'est terminée en octobre 2010.

Des inventaires piscicoles (pêches électriques) et astacicoles (écrevisses) avaient été réalisés en 2009 sur les cours d'eau du bassin de la Petite Grosne, de la Mouge, de la Bourbonne et de la Natouze. Des sondes thermiques avaient aussi été posées pendant la période estivale sur les rivières pêchées, la température étant un paramètre de premier ordre expliquant la répartition des poissons.

L'analyse piscicole et la rédaction du rapport se sont achevées en 2010. Cette étude a montré que, de manière générale, les espèces les plus sensibles vis-à-vis de la température, de la qualité d'eau et/ou des habitats sont les plus impactées : ainsi les populations des espèces de truite fario, chabot, lamproie de planer, vairons se retrouvent être fréquemment absentes ou en sous-abondance. Au contraire, certaines espèces plus tolérantes vis-à-vis des dégradations du milieu sont favorisées : ainsi les populations de loche franches, de blageons, de chevesnes, de goujons, ... se retrouvent être fréquemment en surabondance. On constate aussi souvent la présence d'espèces des eaux calmes et chaudes qui sont totalement inattendues dans ce type de cours d'eau : brèmes, rotengle, poisson chat, perche soleil, ... Dans quelque cas, la dégradation des cours d'eau est telle que même ces espèces tolérantes disparaissent. Les secteurs préservés sont rares et situés généralement dans les parties amont, en dehors des secteurs urbanisés et viticoles.

L'étude des populations d'écrevisse à pieds blanc a mis en évidence la très forte régression de cette espèce dans les rivières du Mâconnais. Réfugiées sur les petits affluents et les zones amont, ces populations relictuelles sont globalement peu étendues, morcelées et séparées les unes des autres par des barrières physiques et chimiques. Au total, 5 populations d'écrevisses à pieds blancs sont aujourd'hui connues dans le Mâconnais.

L'étude a démontré que les populations piscicoles et astacicoles sont aujourd'hui menacées par la dégradation de la qualité globale des milieux, tant d'ordre physique qu'en terme de qualité et de quantité d'eau. La qualité de l'eau apparait comme le facteur limitant le plus impactant. Les problèmes d'assainissement dans les villages des têtes de bassin et surtout les rejets d'origine viti-vinicoles sont les deux principales sources de pollution identifiées. Il ressort aussi de l'analyse que la ripisylve, élément essentiel au maintien de la qualité des habitats, est globalement altérée sur les têtes de bassin. Très fréquemment, le piétinement par le bétail et l'entretien mécanisé des berges ont dégradé ou détruit totalement la strate herbacée et les jeunes ligneux de la végétation rivulaire. Les prospections de terrain ont aussi permis de constater à quel point la segmentation des cours d'eau pouvait être importante sur les rivières du Mâconnais. De multiples ouvrages (263 recensés) contraignent la libre circulation piscicole et affaiblissent ainsi les peuplements de poissons. De plus, ces derniers bouleversent les transports solides et liquides ce qui n'est pas sans conséquence sur les phénomènes d'érosion et le transport sédimentaire. Enfin, nombreux sont les petits cours d'eau qui ont été anciennement déviés et qui présentent aujourd'hui des caractéristiques habitationnelles peu favorables aux populations de poissons.

Pour remédier à l'ensemble de ces perturbations, un programme d'action ambitieux a été établi. Ainsi, il a été proposé la restauration de 56 kilomètres de ripisylve, l'aménagement ou l'effacement de 76 obstacles transversaux (barrage) et 10 actions ciblées de restauration de l'habitat de cours d'eau déviés ou busés. Enfin, un programme d'étude et de suivi de la qualité piscicole est proposé pendant la durée du contrat de rivière ainsi que la poursuite des inventaires astacicoles. L'ensemble de ces actions doivent contribuer à améliorer les fonctionnalités écologiques, physicochimiques et géomorphologique des rivières et ruisseaux du Mâconnais ainsi que la connaissance de ces milieux.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée, région Bourgogne, FNPF

AAPPMA concernées : Mâcon, Prissé, Saint-Maurice-de-Satonnay, Lugny

Rapport consultable sur le site Internet de la Fédération

Suivi piscicole des frayères de Branges et Jouvençon

Les travaux de restauration des frayères de Branges et de Jouvençon sur la Seille ont été terminés dans le courant de l'année 2008.

Un suivi de ces sites a été réalisé en 2008, 2009 et 2010 pour voir si les aménagements ont été bénéfiques pour la reproduction de l'espèce brochet.

Les inventaires piscicoles réalisés ont permis de montrer que les deux sites étaient désormais fonctionnels pour la reproduction du brochet. Cependant, dans le bief Colas à Jouvençon, les travaux n'ont pas permis à ce jour d'augmenter les effectifs de brochetons présents sur ce site.

A ce jour, on peut s'interroger sur la nécessité d'aménager des frayères, sachant que la Seille navigable (en aval de Louhans) ne présente pas des caractéristiques très favorables au développement d'une importante population de brochet.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée, région Bourgogne, FNPF

AAPPMA concernées : Cuisery, Louhans, Pêcheurs amateurs aux engins

Rapport consultable sur le site Internet de la Fédération

Dossier GRT Gaz

GRT Gaz a réalisé dans le courant de l'année 2010 une liaison de gaz entre Gévelard (71) et Etrez (01) afin de créer une nouvelle relation Ouest-Est et la connexion des stockages de Chémery et Etrez. La conduite de gaz, de diamètre DN600 (soit 610 mm), a pour longueur 85 km et sera exploitée à une pression maximale de service (PMS) de 80 bars. Cette canalisation est enfouie sous un mètre de recouvrement minimum.

La conduite intercepte une trentaine de cours d'eau du département de Saône-et-Loire répartis sur 4 bassins hydrographiques (bassin de la Bourbince, de l'Arconce, de la Grosne, de la Mouge et de la Saône).

Dès 2008, la Fédération de pêche a engagé un important travail avec GRT Gaz pour limiter au maximum les impacts des travaux de la pose de la conduite et proposer des alternatives pour améliorer la qualité biologique des cours d'eau. Quelques modifications de tracé ont même été obtenues.

Cette collaboration s'est poursuivie en 2009 puisque la Fédération a réalisé l'état initial des cours d'eau traversés (cf. étude n°1) et a proposé la mise en place de mesures compensatoires (cf. étude n°3).

Au printemps 2010, des pêches de sauvetage ont eu lieu sur certains cours d'eau (Mouge, Grande Rivière) juste avant les travaux d'enfouissement de la canalisation.

Puis, pour la deuxième année un suivi piscicole et astacicole a été entrepris dès l'été 2010 (après les travaux) pour vérifier l'impact d'une telle opération sur les populations de poissons et d'écrevisses.

1- Etude n°1 : Etat initial des cours d'eau traversés par la canalisation (2009) :

La Fédération de pêche a réalisé en 2009 un état des lieux piscicole et astacicole des cours d'eau traversés par la canalisation de gaz. Au total, 10 pêches électriques ont été réalisées et 13 secteurs ont été prospectés de nuit, afin de vérifier la présence d'écrevisses à pieds blancs. Les cours d'eau étudiés ont été l'Arconce, la Gande (un affluent de la Guye), la Grosne, la Mouge ainsi que des petits affluents de ces cours d'eau.

Les inventaires réalisés ont permis de déterminer les cours d'eau les plus intéressants au niveau de la faune piscicole et astacicole afin que des précautions supplémentaires soient prises au moment des travaux réalisés par GRT Gaz.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées : Gévelard, Charolles, Salornay-sur-Guye, Cluny, Saint-Maurice-de-Satonnay

Etude consultable sur : http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/rapport_GRT_etat_initial.pdf

2- Etude n°2 : Etat après travaux des cours d'eau traversés par la canalisation (2010) :

Après implantation de la conduite, il était convenu de réaliser une seconde analyse des peuplements piscicoles afin de mesurer l'impact des travaux. Cette analyse qui vient juste de s'achever, n'a pas mise en évidence de nouvelles perturbations sur les peuplements. Certes nous avons pu constater quelques fuites de poissons consécutives aux dérangements. Mais l'habitat n'ayant pas été détruit, les rivières devraient retrouver leur peuplement d'avant travaux. D'ici 5 ans une dernière campagne de suivi sera entreprise afin de vérifier définitivement si les travaux ont occasionné une altération des peuplements.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées : Génelard, Charolles, Salornay-sur-Guye, Cluny, Saint-Maurice-de-Satonnay

Etude très prochainement consultable sur le site Internet de la Fédération

3- Etude n°3 : Propositions de mesures compensatoires au passage de la canalisation :

Malgré toutes les précautions d'usage prises par GRT Gaz pour la pose de la canalisation, ce type de travaux engendre toujours des impacts dont certains ne pourront être évités sur les cours d'eau.

GRT Gaz a donc proposé de compenser l'impact des travaux par la mise en place de mesures compensatoires et a chargé la Fédération de pêche de les mettre en place.

La Fédération a proposé en 2009 une étude visant à proposer des mesures compensatoires sur le ruisseau de la Verrerie (dans le bassin du Tamaron), le ruisseau des Argolets (un petit affluent de la Grosne) et sur la Mouge en raison de la présence de l'écrevisse à pieds blancs ou de la truite fario.

En 2010, un second rapport a été réalisé pour estimer les coûts des actions proposées.

Parmi l'ensemble des mesures compensatoires proposées sur les petits ruisseaux, il y a la pose de clôture et la mise en place d'abreuvoir pour limiter le piétinement bovin, la plantation d'arbre en rive pour créer de la diversité d'habitat et limiter le réchauffement thermique et l'effacement de seuil sur les parties amont de ruisseaux à truite.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées : Génelard, Cluny, Saint-Maurice-de-Satonnay

Rapport consultable sur le site Internet de la Fédération

Etude qualité d'eau – Contrat Territorial Morvan

Le 27 et le 28 octobre 2010, la Fédération a réalisé des pêches électriques sur les rivières Canche, Celle, Ternin, Braconne et ruisseau de Cuzy dans le cadre du suivi qualité d'eau du Contrat Territorial Morvan. Ces pêches ont été entreprises pour le compte du bureau d'étude Sialis (sous traitance) qui a la charge de la restitution de l'étude qualité d'eau.

Pour chaque point de mesure de qualité d'eau, les protocoles demandent aujourd'hui le calcul d'un Indice Poisson Rivière. Cet indice (calcul) attribue une note de qualité au peuplement piscicole échantillonné. Selon la note calculée, il correspond une classe de qualité (Excellente, très bonne, médiocre, mauvaise, très mauvaise).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Bureau d'étude Sialis 100 %

AAPPMA concernées : Autun, Lucenay-l'Eveque, Etang-sur-Arroux

Suivi des contaminations au PCB des poissons du canal de Roanne à Digoin

Un arrêté inter préfectoral (Loire, Saône-et-Loire, Allier) interdit à ce jour la consommation des poissons du canal de Roanne à Digoin.

A la demande de la Fédération de pêche des expertises complémentaires ont été prises en charges par la Direction Départementale des Territoires de Saône-et-Loire (DDT). Pour ce faire la Fédération a réalisé une campagne de pêche électrique sur le canal à Artaix dans le courant du mois de juillet 2010.

L'opération, nécessitant le bateau Fédéral, n'a pas été simple car il reste difficile de bloquer et de surprendre des poissons au moyen de la pêche électrique dans des milieux trop profonds et larges. Après une matinée de pêche, l'ensemble des poissons nécessaires à l'analyse étaient collectés.

A ce jour nous ne connaissons pas encore les résultats définitifs. Pour autant des résultats bruts nous ont été communiqués. Ils mentionnent la présence de PCB dans des très nombreux poissons. Mais nous ne savons pas encore si les quantités analysées dépassent la norme sanitaire.

Responsable : Rémy Chassignol
AAPPMA concernées : Marcigny.

Partenariat pêche électrique de la Saône avec la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (1 personne).

Responsable : Rémy Chassignol

Participation à une étude nationale sur un parasite de la vandoise pour l'Université Paul Sabatier (Toulouse)

Des prélèvements de nageoires et des parasites de la vandoise ont été effectués par la Fédération lors des pêches électriques en 2010. Les échantillons ont été ensuite envoyés à l'Université Paul Sabatier qui réalise une étude nationale sur le parasite « *Tracheliates polycolpus* » qui affecte la vandoise.

Responsable : Julien Maupoux

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Programme de restauration de la Mouge - Mesures compensatoires au passage d'une canalisation

Suite à l'étude « Propositions de mesures compensatoires au passage de la canalisation », GRT Gaz a choisi parmi les mesures proposées par la Fédération de pêche de mettre en place et de financer entièrement le programme d'action de la Mouge.

En 2010, les contacts avec les propriétaires riverains ont été établis et les dossiers administratifs de déclaration loi sur l'eau ont été préparés.

Trois actions devraient être mises en œuvre au mois de juin 2011 :

- la restauration du lit de la Mouge dans son lit naturel (sur une centaine de mètre) à Donzy le National,
- la suppression (ou l'aménagement) d'un pont formant un obstacle à la continuité piscicole à Azé,
- l'aménagement d'un seuil aujourd'hui difficilement franchissable à Azé.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernée : Saint-Maurice-de-Satonnay

La Morte du Grand Pâquier sur le Doubs

Depuis maintenant deux ans, un programme de restauration des bras morts du Doubs a été entrepris dans le cadre des contrats Natura 2000. Dans la continuité des travaux entrepris en 2009 sur le Bras Mort du Grand Pâquier à Fretterans, la Fédération a poursuivi les opérations d'entretien et de nettoyage de la végétation sur la partie amont de l'annexe. Ces travaux achevés à la fin septembre 2010, dont le coût est de 11 600 €, seront financés à 100% par le programme Natura 2000.

En parallèle des suivis hydrauliques sont menés chaque année par la dynamique société de pêche de Fretterans. De plus des pêches électriques d'inventaires ont été réalisées en milieu de printemps sur les mortes du Doubs.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Natura 2000

AAPPMA concernée : Pierre-de-Bresse

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

Rédaction hebdomadaire d'article pour le Journal de Saône-et-Loire

Chaque semaine de l'année 2010, un article est paru pour la rubrique « Pêche mon Dimanche » du journal de Saône-et-Loire. Pouvoir s'exprimer de manière hebdomadaire dans le Journal de Saône-et-Loire est une opportunité formidable pour nous rapprocher des pêcheurs. Néanmoins la grande majorité des articles ont été rédigés par les techniciens de la Fédération. Nous avons souhaité et demandé à plusieurs reprises que cette communication soit plus partagées afin de couvrir de plus larges sujets et de ne pas rester simplement sur des aspects techniques (milieu aquatique) et réglementaires : la Fédération ne se résumant pas simplement à ces missions techniques. Nous espérons pour l'année 2011 une participation des élus des APPMA et des autres personnels de la Fédération afin d'enrichir grandement la diversité des contenus proposés.

Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

Communication autour des carpodromes de la Guinguette et de l'étang de Moines

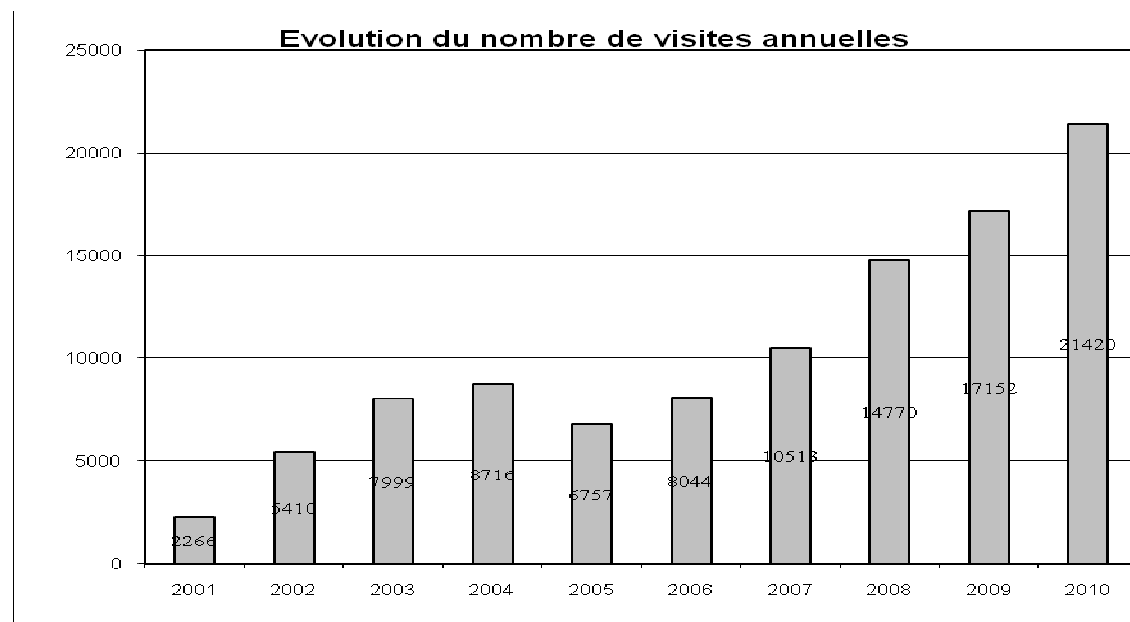
Afin de développer le loisir pêche dans le département de Saône-et-Loire, la Fédération en partenariat avec l'AAPPMA de Paray-le-Monial, l'AAPPMA et la municipalité de Gueugnon ont mis en place deux carpodromes. Pour communiquer sur des deux nouveaux plans d'eau, des maquettes de plaquettes informatives ont été réalisées.

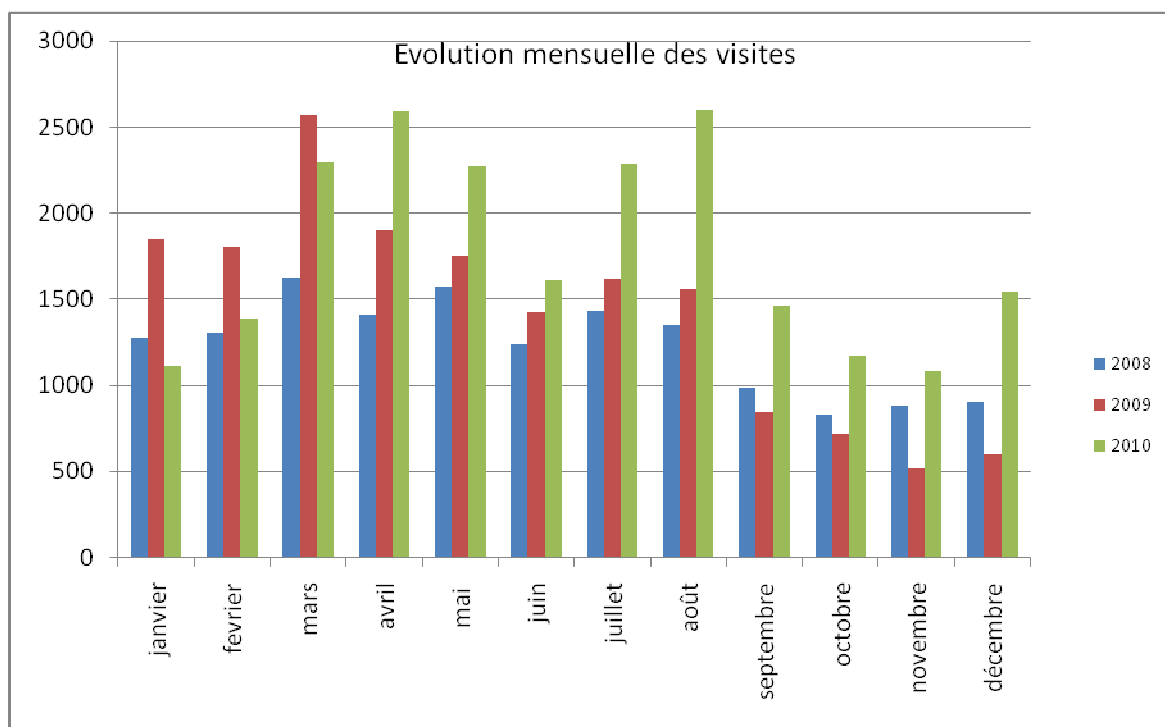
Responsables : Rémy Chassignol

Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

L'activité internet se développe années après années. Ceci se ressent sur la fréquentation du site de la Fédération mais aussi sur l'augmentation du nombre de « Blogs » consacrés à la pêche (carnassier, carpe, mouche...).

En 2010, le site de la Fédération a été consulté 21240 fois par 14939 visiteurs pour un total de 67849 pages vues.





Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite,
- 1 pic en avril avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Pays	Visites
France	19223
Allemagne	1101
Hollande	213
Belgique	205
Angleterre	199
Suisse	165
République Tchèque	67
Italie	35
Luxembourg	17

Principaux visiteurs européens en 2010

Parmi les pages les plus consultées, la première place revient comme chaque année à la page consacrée à la pêche de la carpe de nuit. On retrouve ensuite la page consacrée à la pêche en Saône puis la page explicitant « comment acheter sa carte de pêche en ligne » et la page décrivant les différentes cartes de pêche disponibles.

Cette année quelques nouveautés ont été mises en place sur le site :

- l'agenda du moment sur la page d'accueil du site, qui permet d'annoncer les dates des concours, de manifestations liées à la pêche, les dates des AG des AAPPMA, ...
- une page sur la vente en ligne des cartes de pêche qui permet d'accéder au site de vente de l'EHGO et d'obtenir une aide en ligne en allemand et en anglais (aide créée par nos soins car il n'y a pas d'aide pour les pêcheurs étrangers sur le site de l'EHGO),
- dans la partie réglementation, une page explique désormais la réglementation spécifique liée à la navigation fluviale.

Par ailleurs, de nombreuses actualités ont été rédigées par les deux chargés d'études : 28 articles différents ont permis de faire vivre le site Internet tout au long de l'année et d'informer les pêcheurs sur la pêche, les milieux aquatiques, la réglementation, ...

Responsable : Rémy Chassignol

Guide 2011 de la pêche en Saône-et-Loire

La Fédération de Pêche de Saône-et-Loire a publié pour 2011 la nouvelle édition du guide de la pêche en Saône-et-Loire. Destiné aux pêcheurs lors de leur achat de carte, il reprend les informations essentielles à la pratique de la pêche en Saône-et-Loire. Il est aussi téléchargeable sur le site Internet de la Fédération de pêche.

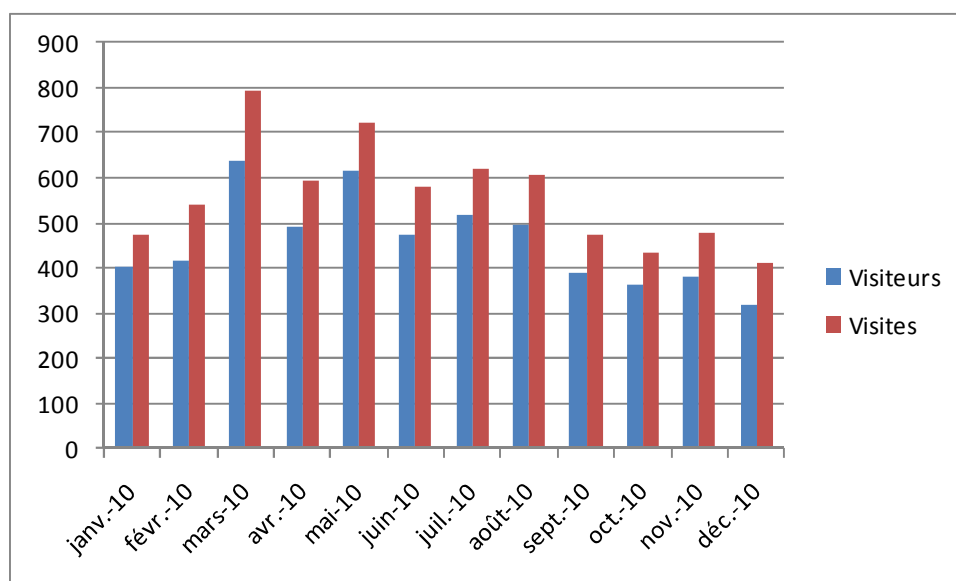
Responsable : Julien Maupoux

Site Internet du Schéma Départemental de Vocation Piscicole (SDVP) : <http://www.sdvp71.fr>

Le site Internet du SDVP a vu le jour en juillet 2006, mais il ne concernait au départ que le bassin de la Bourbince. Au fur et à mesure des actualisations du SDVP, celui-ci a été complété jusqu'en janvier 2009. Le site du SDVP couvre désormais l'ensemble du département.

Il donne de nombreuses informations sur les cours d'eau : résultats de pêches électriques, points de mesures de la qualité des cours d'eau, localisation des stations d'épuration, des barrages, ...

En 2010, la fréquentation du site Internet a largement augmenté avec un total de 5500 visiteurs différents.



Fréquentation du site internet du SDVP en 2010

Responsable : Julien Maupoux

DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, REPOSE BUREAU ETUDE, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

Type de dossier : Déclaration loi sur l'eau

- Titre : Dossier de déclaration d'intérêt général et de déclaration au titre de la loi sur l'Eau pour les travaux de restauration et d'entretien du lit et des berges de la Guyotte, du Briant et de la Florence
- Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'eau du Bassin versant de la Guyotte
- Rivières : Guyotte, Briant, Florence

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 08 janvier 2010

Temps passé : 1 heure

Avis : pas de remarques particulières.

Type de dossier : Déclaration loi sur l'eau

- Titre : Ville de Chatenoy-le-Royal – Etang Chaumont – Déclaration au titre du code de l'environnement pour le classement en pisciculture à valorisation touristique.
- Maître d'ouvrage : Ville Chatenoy-le-Royal
- Rivière : Orbize

Réponse : Rémy Chassignol sur avis du garde Fédéral Didier Pageaux.

Date : 15 février 2010

Temps passé : 30 minutes

Type de dossier : Autorisation loi sur l'eau

- Titre : dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau : Création d'une zone d'activités mixtes commerciales et habitat – Commune le Breuil (71) – Lieu-dit « Les mouilles de la Forge »
- Maître d'ouvrage : Centre Leclerc du Breuil
- Rivière : ruisseau du Breuil

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 08 novembre 2010

Temps passé : 4 heures

Avis : favorable.

Type de dossier : Autorisation loi sur l'eau

- **Titre** : dossier d'autorisation concernant la vidange du barrage de Torcy Vieux.
- **Maître d'ouvrage** : Conseil Régional
- **Plan d'eau** : Lac de Torcy-Vieux

Réponse : Julien Maupoux

Date : 09 avril 2010 et 21 juin 2010

Avis : défavorable initialement, puis favorable

NB : la Fédération de pêche a initialement émis un avis défavorable au dossier de vidange du plan d'eau. Le Conseil Régional ayant ensuite répondu favorablement à l'ensemble des interrogations et des requêtes (participation aux réunions, assurance d'un programme de rempoissonnement du plan d'eau, ...). La Fédération a ensuite émis un avis favorable.

Autres consultation de l'administration

Type de dossier : consultation technique

- **Titre** : Réhabilitation du Moulin de Nanceau sur la Grosne à Santilly : mise en place de dispositifs afin de respecter d'une part le débit réservé et d'autre part la libre-circulation piscicole
- **Rivière** : la Grosne

Réponse : Julien Maupoux

Date : 29 septembre 2010

Avis : les dispositifs proposés dans le dossier permettront probablement d'améliorer le respect du débit réservé au niveau du déversoir. En ce qui concerne la circulation piscicole, l'aménagement proposé n'aura pas d'effet positif sur la montaison des poissons.

Type de dossier : consultation technique

- **Titre** : avis construction d'un pré-barrage au niveau du déversoir d'orage de Laizé sur le Talenchant
- **Rivière** : le Talenchant

Réponse : Julien Maupoux

Date : 19 août 2010

Avis : lors de la construction du bassin d'orage de la commune de Laizé, un seuil infranchissable (non prévu initialement dans le dossier d'autorisation loi sur l'eau) a été créé sur le Talenchant. Après visite de terrain, l'administration a demandé à la Fédération son avis sur la possibilité d'aménager ce seuil. Un projet de pré-barrage a été proposé dans le but de partager la hauteur de chute en deux et ainsi de rendre franchissable l'ouvrage par la truite fario.

Malheureusement, l'entreprise chargée des travaux n'a pas respecté les consignes données par la Fédération et l'administration. Le seuil est donc toujours infranchissable.

Type de dossier : enquête publique

- **Titre** : enquête publique concernant le renouvellement et l'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière sur le territoire des communes de Lugny et Burgy.
- **Maître d'ouvrage** : société « SARL Grosne Terrassement »
- **Rivière** : le ruisseau de Burgy, la Bourbonne

Réponse : Julien Maupoux

Date : 20 décembre 2010

Avis : le dossier soumis à enquête publique étant incomplet, il ne permet pas de juger les incidences du projet d'extension de la carrière sur la qualité du ruisseau de Burgy et sur son peuplement piscicole. Dès lors, la Fédération a fait part au commissaire enquêteur de ses inquiétudes quant aux répercussions du projet sur la qualité des milieux aquatiques du bassin de la Bourbonne et consécutivement sur la pratique de la pêche.

RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION

Bilan

Compte de Résultat



CAISSE DE COMPENSATION

Bilan

Compte de Résultat

FÉDÉRATION

Bilan

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	30 446	26 912	3 534	4 335
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	30 446	26 912	3 534	4 335
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	Terrains	57 587		57 587	57 587
	Constructions	934 258	408 925	525 333	573 859
	Inst. techniques, mat.out.industriels	50 677	32 495	18 182	23 013
	Autres immobilisations corporelles	273 909	156 850	117 059	54 249
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	1 316 434	598 271	718 163	708 709
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immob. activité de portefeuille	1 007		1 007	978
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total	1 007		1 007	978
Total	I	1 347 888	625 183	722 704	714 023
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnement.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
Actif circulant Créances (3)	Avances et acptes versés sur commandes				11 748
	Créances usagers et comptes rattachés	2 990		2 990	3 667
	Autres créances	1 098 386		1 098 386	1 128 266
	Total	1 101 376		1 101 376	1 131 933
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	918 941		918 941	858 575
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	263 178		263 178	62 585
	Charges constatées d'avance (4)	8 034		8 034	9 546
	Total	2 291 531		2 291 531	2 074 388
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Ecart de conversion Actif				
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	3 639 419	625 183	3 014 236	2 788 411
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	435 651	421 663
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 193 747	1 070 641
	Report à nouveau		
	Sous-total : Situation nette	1 629 399	1 492 305
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total	I	1 629 399
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 854	11 486
	Dettes fiscales et sociales	46 129	43 465
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 323 452	1 241 154
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	400		
	Total	III	1 384 836
	Ecart de conversion passif	IV	
	Total du passif	(I+II+III+IV)	3 014 236
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

FÉDÉRATION

Compte de Résultat

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services	31 975	10 243
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	31 975	10 243
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	216 070	176 821
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 459	20 130	
Cotisations	474 399	498 821	
Autres produits (1)	5 452	16 206	
Total des produits d'exploitation	I 729 357	722 223	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	45 028	33 586
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	122 431	150 074
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 995	24 135
	Salaires et traitements	223 196	215 077
	Charges sociales	95 031	89 423
	Dotations		
	- sur immobilisations	87 910	76 552
	{ amortissements		
{ provisions			
Dotations d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	7 520	24 590	
Autres charges	7 614	269	
Total des charges d'exploitation	II 614 730	613 709	
Résultat d'exploitation	(I-II) 114 626	108 513	
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés		
	III		
Produits financiers	Déficits ou excédents transférés		
	IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	29	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 391	9 671	
Total des produits financiers	V 6 420	9 671	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	VI	
Résultat financier	(V-VI) 6 420	9 671	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) 121 047	118 185	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
(2) Y compris redevances de crédit-bail	5 748	4 194	
mobilier			
immobilier			

Comptabilité tenue en euros

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 394	13 871
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	6 394	13 871
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 272	14 456
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	4 336	14 456
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 057	-584
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	742 171	745 766
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	619 066	628 165
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	123 105	117 600
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Bilan

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total				
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	Terrains	748 324		748 324	748 324
	Constructions	69 433	28 139	41 294	43 831
	Inst. techniques, mat.out industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	817 758	28 139	789 619	792 156
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total				
Total I		817 758	28 139	789 619	792 156
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnem.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
Actif circulant Créances (3)	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	97 366		97 366	44 839
	Total	97 366		97 366	44 839
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement	61 253		61 253	168 488
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	49 281		49 281	17 748
	Charges constatées d'avance (4)				
	Total II	207 901		207 901	231 077
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		1 025 660	28 139	997 521	1 023 233
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Au : 31/12/2010

EUR

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	445 053	445 053
	Report à nouveau	146	1 033
	Résultat de l'exercice	119 057	102 474
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodal)		
Total	I	986 166	970 471
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total	II		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 355	2 657
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		50 105
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)			
Total	III	11 355	52 762
Ecart de conversion passif	IV		
Total du passif	(I+II+III+IV)	997 521	1 023 233
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Compte de Résultat

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation
 Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	10 381	58 264
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 000	
	Cotisations	174 105	168 822
	Autres produits (1)	12 373	14 656
Total des produits d'exploitation I	198 860	241 744	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	289	232
	Autres achats et charges externes (2)	74 315	136 166
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 560	2 506
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations d'exploitation - sur immobilisations { amortissements provisions	2 537	2 537
	- sur actif circulant : provisions		
	- pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges	858	27	
Total des charges d'exploitation II	80 560	141 469	
Résultat d'exploitation (I-II)	118 299	100 274	
Ouvr. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	757	2 199	
Total des produits financiers V	757	2 199	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)	757	2 199	
Résultat courant avant impôt (I-II-III-IV+V-VI)	119 057	102 474	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

Comptabilité tenue en euros

Période de l'exercice 01/01/2010 31/12/2010 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2009 31/12/2009 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)		
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	199 617	243 943
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	80 560	141 469
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	119 057	102 474
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Georges GUYONNET <i>Président</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN <i>1er Vice-Président</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	03 85 91 72 66
Monsieur Christian LARGE <i>2ème Vice-Président</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Gilbert DESVIGNES <i>3ème Vice-Président</i>	Corsenier 71460 – GENOUILLY	03 85 49 21 60 fax 03 85 49 24 59
Monsieur Eric LARGE <i>Trésorier</i>	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21
Monsieur Joël CHATOT <i>Secrétaire</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur Alain VAUNAIZE <i>Trésorier-Adjoint</i>	18, résidence la Motte Verte 71160 – DIGOIN	03 85 53 44 35
Monsieur Gérard POISSONNET <i>Secrétaire-Adjoint</i>	3, Le Coteau 71140 – BOURBON-LANCY	03 85 89 21 79
Monsieur André BOIVIN <i>Administrateur</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER <i>Administrateur</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD <i>Administrateur</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Administrateur</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENROY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER <i>Administrateur</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur Bernard PICHET <i>Administrateur</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur Jean-Louis VOLET <i>Administrateur</i>	37, chemin des Sassaudes 71500 – SORNAY	03 85 75 29 83

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Garderie Fédérale

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateauneuf, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.</i>
Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	<i>Anost, Autun, Blanzay, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Gévelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay-les-Chalon, Chatenoy-le-Royal, Dennevy, Gergy, Mellecey, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs</i>
Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	<i>Cuisery, Dommartin-les-Cuiseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sagy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.</i>

Secrétariat

Virginie PETIT

Secrétaire Comptable

Tiphaine BUY

Secrétaire

Technique

Rémy CHASSIGNOL

Chargé d'études

06 73 47 81 72

Julien MAUPOUX

Chargé d'études

06 86 26 82 50

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Robert BIGEARD	Dront ; 71550 – Anost	03.85.82.73.01
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	José GRANADO	Rue Louise Charlot, Bât. 7, n° 52 ; 71400 – Autun	06.79.72.06.69
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.83.31.08.53
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzay	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	03.85.96.57.48
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Bernard MARTIN	9, L'Ouche des Epinliers ; 71710 – Montcenis	03.85.56.36.85
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	17, rue de l'Abbé Béraud ; 71300 – Montceau-les-Mines	03.85.58.70.11
14 CHATENAY-LE-ROYAL « <i>Les Amis de la Friture</i> »	Pierre BOSSU	4, rue Martorey ; 71100 – Saint-Rémy	03.85.48.94.06
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Edmond GARNIER	3 lot. Les Farges, Route de Mussy ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.50.07
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Daniel MACHILLOT	17, rue Charles Labaune ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.04.98
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Gilbert TOUZOT	8, rue Marie-Louise Zimberlin ; 71250 – Cluny	03.85.59.17.25
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Alain DEBORDE	12, lot. Les Préauds, Route des Vignes ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Joël MARTIN	15, rue de la Verrerie ; 71200 – Le Creusot	03.85.55.03.44
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Michel GAUTHIER	14, rue d'Allevard ; 71200 – Le Creusot	03.85.56.01.36
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Alain VAUNAIZE	18, Résidence la Motte Verte ; 71160 – Digoin	03.85.53.44.35
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Noël MOISSONNIER	« Villars Putet » ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.76.61.27
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Bruno FLAGELLE	4, Petite Levée du Canal ; 71210 – Ecuisses	03.85.67.27.68
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Gérard MARTIN	2, rue des Roses ; 71190 – Etang-sur-Arroux	03.85.82.33.29
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	2, rue de la Tour ; 71420 – Gévelard	03.85.57.49.05
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	03.85.91.72.66
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÉVÊQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Évêque	03.85.82.67.62
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Pierre COMTE	Route des Eaux Bleues ; 71260 – Lugny	03.85.33.23.99
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	9, rue de Lyon ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Roland GAILLARD	7, rue des Roches ; 71110 – Marcigny	03.85.25.39.84
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
39 MELLECEY « <i>La Truite de l'Orbize</i> »	Bernard DRILLIEN	2, Montée Saint-Pierre ; 71640 – Mellecey	03.85.45.23.56
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Alain SEGAUD	33, rue de Charolles ; 71300 – Montceau-les-Mines	09.53.24.97.39
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Bernard PAILLARD	Champ du Paget ; 71510 – Essertenne	03.85.45.69.54
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Marcel MICHON	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.23.57
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Régis PERCHE	Le Marot ; 71430 – Palinges	06.73.45.34.89
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	20, rue Parmentier ; 71600 – Paray-le-Monial	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Bernard GUIBOUX	« Nobit » ; 71420 – Perrecy-les-Forges	03.85.79.37.42
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Paul INSELIN	23, rue des Maubards ; 71270 – Pierre-de-Bresse	03.85.76.28.73
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Michel NUGUET	25, Les Paquelets ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.74.70

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Claude VICARD	Le Bourg ; 71470 – La Chapelle-Thècle	03.85.72.95.11
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Hubert BRICE	23, rue du Moulin à Vent ; 71150 – Rully	03.85.87.05.59
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	René PUTIN	84, rue des Brethenières ; 71580 – Sagy	03.85.75.52.27
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Pierre MANNIEZ	1, place de l’Eglise ; 71240 – Marnay	03.85.44.28.84
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Luc CANAL	Place du Lieutenant des Brunes ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.99
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Guy MORET	Lapalue ; 71960 – Verzé	03.85.33.40.77
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Grégory PROST	Les Faubourgs ; 71470 – Sainte Croix	03.85.74.88.13
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	René DUMONT	26, route de Louhans ; 71330 – Saint-Germain-du-Bois	03.85.72.00.04
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Jean-Marc GALLAND	15, Route de la Corvée ; 71370 – Baudrières	03.85.47.36.48
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-Pierre DESBOIS	Les Bruyères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.37.81
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Paul BRIVET	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	03.85.26.20.02
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Michel COULON	872, route du Bourg ; 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.11.18
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Gilbert DESVIGNES	Corsenier ; 71460 – Genouilly	03.85.49.21.60
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L’Ablette Toulonnaise</i> »	Benoît ROLLIN	7, route d’Uxeau ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	03.85.79.40.52
68 TOURNUS « <i>La Bienfaisante</i> »	Gérard DIOT	Chemin de la Condemine ; 71700 – Le Villars	03.85.32.58.27
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Noël BONIN	280, route de Levigny ; 71850 – Charnay-les-Mâcon	03.85.34.40.49
70 VARENNES L’ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Christian PIFFAUT	14, rue de la République ; 71350 – Verdun-sur-le-Doubs	03.85.91.53.68
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINs	Jean-Louis VOLET	37, chemin des Sassaudes ; 71500 – Sornay	03.85.75.29.83
73 SAINT YAN « <i>Les Amis de l’Arconce</i> »	David BENOIT	Route de Poisson ; 71600 Saint Yan	03.85.84.90.75